

Faux mineurs isolés : l'État complice d'une fraude colossale

écrit par Jacques Guillemain | 10 mars 2021



MNA : l'incroyable pillage de l'Aide sociale à l'enfance avec la bénédiction de l'État

On se souvient de ce **Pakistanaï** qui avait attaqué, le 25 septembre dernier, deux passants à coups de hachoir, les blessant grièvement devant les anciens locaux de Charlie-Hebdo. Motif ? Venger Mahomet après les caricatures.

Un faux mineur, accueilli à bras ouverts en 2018 par la généreuse République française.

Le système de protection de l'enfance est devenu une filière clandestine majeure, puisque selon la loi, **un mineur isolé, ou mineur non accompagné, est d'abord un mineur avant d'être considéré comme un clandestin.**

Le parcours de ce Pakistanaï illustre à merveille le naufrage absolu de notre société compassionnelle, incapable de faire respecter la loi et de lutter contre le scandaleux détournement de l'ASE, organisé par des groupes mafieux et trop souvent encouragé par un laxisme judiciaire intolérable.

Zaheer Hassan Mahmoud, c'est le nom de notre terroriste, est arrivé en France en 2018, en passant par l'Iran, la Turquie et les Balkans.

Et c'est dans le Val-d'Oise qu'il demande à être pris en charge par l'ASE, se disant âgé de 16 ans, en présentant un faux acte de naissance le rajeunissant de cinq ans.

Devant le mensonge évident, les services départementaux qui ont la charge des MNA refusent de l'accueillir.

Mais parfaitement conseillé, Zaheer Hassan Mahmoud en appelle alors au juge pour enfants... qui impose son placement aux autorités du Val-d'Oise !

L'imposture a parfaitement fonctionné. Au lendemain de son crime, Zaheer Hassan Mahmoud avouait aux policiers avoir 25 ans !

Cet épisode est parfaitement relaté par Régis de Castelnau, qui nous livre dans la revue de Michel Onfray "**Front Populaire**", un tableau révoltant sur l'accueil des faux mineurs isolés. **La politique du renoncement permanent si chère à Macron, dans toute sa splendeur !**

La République ne fait aucune différence entre un mineur national en danger et un mineur étranger.

La fiabilité des tests osseux étant mise en doute par les associations immigrationnistes et même par bon nombre de juges, toute la planète a compris que cette filière d'immigration était prometteuse.

Nombre de MNA et leur coût pour les départements.

En 2012, la France accueillait 1 000 MNA pour un coût de 50 millions à la charge des départements.

En 2019 l'ASE en prenait 40 000 en charge pour un coût de 2 milliards, à raison de 50 000 euros par mineur isolé.

Un coût démentiel qui devrait monter à 2,5 milliards d'euros en 2020 et 3 milliards en 2021.

On voit bien que la France n'est plus un État de droit qui fait respecter la loi. Même les juges s'en affranchissent.

Les test osseux, **"c'est une atteinte à la dignité humaine"**, des examens **"contraires aux droits fondamentaux des enfants"**.

Associations et juges auraient tort de se gêner vu que ce pays n'est plus gouverné depuis des lustres. C'est démission à tous les étages, Macron en tête.

Pour tous les fraudeurs, les clandestins et les passeurs, l'État français c'est la dernière roue de la charrette. Les discours musclés du ministre de l'Intérieur, cela fait rire tous les malfrats de la planète.

Nombre de fraudeurs

C'est ainsi que le directeur général de l'Association des départements de France (ADF) estime que **70 % des mineurs isolés sont des fraudeurs !**

L'ex-président du Conseil départemental de Seine-et-Marne juge, quant à lui, que **la fraude atteint 80 %** dans son département.

90 % des supposés mineurs n'ont aucun document d'identité. Les autres présentent souvent des faux. La fraude est donc massive.

Tout coule et l'État ne fait RIEN !

Provenance des MNA

En 2019, 63,51 % des MNA venaient d'Afrique subsaharienne. 11 % venaient d'Asie et 11 % du Maghreb. **Aucune zone de guerre.**

Délinquance des MNA

Ils sont des milliers de mineurs livrés à eux-mêmes, à la merci des réseaux mafieux. Ils pourrissent la vie des citoyens, assurés de l'impunité.

Macron a vidé les prisons en libérant 15 000 détenus dont des fichés "S", ce n'est pas pour enfermer les mineurs...

En région parisienne, sur les huit premiers mois de l'année 2020, 6 309 mineurs étrangers ont été interpellés. Une augmentation de 50 % en un an !

À Bordeaux, 44 % des actes de délinquance sont commis par des MNA.

On le voit, les MNA ne fuient pas des pays en guerre. Ce sont des migrants économiques qui savent que la France est l'Eldorado social qui n'expulse jamais.

Une fois établi en France, le mineur isolé aura droit au regroupement familial élargi. Question de patience.

La manne sociale attire toute la misère du monde et Macron l'encourage, en parfait fossoyeur de la nation qu'il est.

Le statut de MNA est très protecteur et interdit toute expulsion.

D'ailleurs plus personne n'est expulsé de France. 96 % des déboutés du droit d'asile restent en France (Cour des comptes).

La France, écrasée de dettes et d'impôts, appartient à tous les miséreux de la Terre.

Il faut savoir que le coût des MNA, pour les départements, équivaut à celui de l'entretien des routes ou de l'entretien des lycées.

Si on roule dans les nids de poule, on sait pourquoi.

En France, on peut enfreindre la loi, mentir et escroquer

l'État en toute impunité, si c'est au profit d'une immigration de masse conforme à l'idéologie mondialiste.

C'est ainsi que notre pays, hôpital du tiers-monde et paradis des fraudeurs en tous genres, est devenu avec Macron le déversoir de tous les miséreux de la planète, qui savent que tout étranger est inexpulsable et mieux choyé que les natifs.

Tous les déboutés de l'asile en Europe terminent leur voyage en France.

Rappelons qu'en 2019, le nombre de demandeurs d'asile a diminué dans TOUS les pays de l'UE, sauf en France où il a explosé.

Dans sa sinistre mission de destruction de notre nation millénaire, Macron avance à marche forcée.

Il a fait en 4 ans autant de dégâts que ses prédécesseurs en 40 ans.

<https://ripostelaique.com/faux-mineurs-isoles-letat-complice-d-une-fraude-colossale.html>